

# Culture européenne ou culture de l'Europe ?

SÉMINAIRE « Différence, créatrice d'Europe »

Il est particulièrement difficile de définir le terme même de "culture" et cela a souvent suscité de vifs débats. Certains l'associent à l'histoire, d'autres lui confèrent un aspect plus sociologique, enfin pour certains cela s'assimile au concept de civilisation. Définir le terme "culture européenne" est une tâche des plus ardues, et cela peut se comprendre par le simple fait d'énoncer la devise de l'Union européenne : "Unie dans la diversité". Comment peut-on parler de culture commune quand la diversité de l'Europe est si ouvertement reconnue ? Que peuvent partager 25 pays à la langue différente, à l'histoire divergente et aux traditions communes parfois lointaines ? En quoi l'Allemagne, par exemple, se distingue-t-elle d'un pays non-européen tel que la Chine ? Je suis convaincu que nous partageons réellement quelque chose, un patrimoine social, artistique et éthique, qui nous différencie du continent africain, américain ou encore asiatique. Mais peut-on parler de culture ? Je remarque simplement que depuis quelques années, un nombre croissant d'organisations développe une action en faveur de la culture européenne. Cela répond sans doute à la nécessité de provoquer l'adhésion des populations à une Europe qui hésite entre une forte intégration ou un simple marché unique. Selon moi, ce concept de culture européenne trouve sa source dans l'histoire européenne. Le siècle des Lumières et la Révolution française constituent les bases de la situation actuelle. Le siècle des Lumières est en effet un phénomène européen. Les grands philosophes, les intellectuels qui ont alors changé les mentalités étaient allemands, comme Kant et Lessing, français, avec Voltaire et Rousseau, ou encore les anglais David Hume et Adam Smith. Grâce à ces penseurs, l'Europe est devenue un exemple de démocratie et d'État de droit. L'Europe d'aujourd'hui partage toujours cette même idée du droit. Je veux dire par là, que même s'ils ne possèdent pas de structures politiques identiques, les pays européens respectent les droits de l'homme, la démocratie et la libre circulation des personnes et des biens. Il s'agirait donc plutôt de valeurs communes que d'une véritable culture européenne.



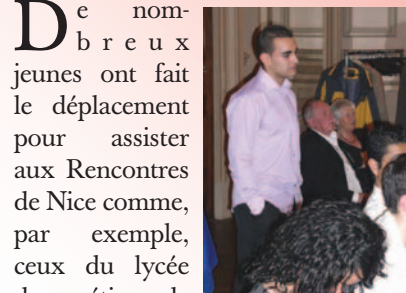
Bien qu'il faille reconnaître que les identités nationales sont aujourd'hui prédominantes, nous ne pouvons occulter le fait que les bases sont communes. La culture européenne devrait donc plutôt être assimilée à l'histoire du "vieux continent" ? Les diverses cultures nationales se recourent-elles en certains points formant ainsi une culture des cultures ? Je suis parfois tenté de penser que ce que partagent les vingt-cinq États membres c'est tout d'abord une histoire commune, ensuite un projet commun d'Union fondé sur des valeurs communes, aux premiers rangs desquelles la paix et la démocratie, et des intérêts géostratégiques communs. Mais lorsqu'on parle de valeurs communes ne parle-t-on pas obligatoirement de culture commune ? En outre, d'un point de vue artistique, les pays européens partagent plus que des points communs (il suffit pour cela de s'attarder sur les différents mouvements artistiques en peinture, en littérature ou encore en musique). Mais cela suffit-il pour parler, encore aujourd'hui, de culture commune ? C'est là que réside, et vous l'aurez compris, toute la difficulté de définir le terme de culture européenne.

Revenons un instant sur la construction européenne, qui peut nous éclairer quelque peu sur les difficultés que nous rencontrons à répondre aux questions : Existe-t-il une culture européenne ? Doit-on parler de culture, de valeurs ou d'histoire européenne ? Tout d'abord, comme vous le savez, l'Union européenne s'est constituée sur

## MOBILISATION PÉDAGOGIQUE POUR L'EUROPE !



De nombreux jeunes ont fait le déplacement pour assister aux Rencontres de Nice comme, par exemple, ceux du lycée des métiers de Cannes (photo de groupe), ceux des classes européennes de Masséna ou encore les étudiants en prépa du lycée des Eucalyptus à Nice. Étaient aussi présents les élèves de l'Université de Formation Interprofessionnelle (UFIP) de Saint-Laurent-du-Var, ainsi que de nombreux enseignants, sans oublier quelques étudiants de l'UFRM et du CERAM de Sophia-Antipolis.



Attentifs, les jeunes ont écouté les débats afin de répondre aux 12 questions posées en début de journée pour gagner un lecteur DVD. Sur 84 participations, le taux de réponses justes est de 74% avec un record sur les thèmes relatifs aux institutions et au fonctionnement de l'Union (81%).

des fondements économiques et non pas sur une coopération culturelle. Pourtant, selon moi, l'Europe culturelle, au contraire de l'Europe économique, n'était pas à construire.

Ce n'est que progressivement que s'est imposée l'idée d'intégrer la culture aux compétences communautaires afin de favoriser le rapprochement entre les peuples et l'émergence d'une citoyenneté européenne.

C'est dans cet esprit qu'en 1992, le Traité de Maastricht intègre la culture aux missions communautaires par le biais de l'article 128 (devenu 151 avec Amsterdam) ; il s'agit alors de contribuer à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun. L'Europe s'est construite sur des bases communes, sur des valeurs communes et les États ont ensuite poursuivi une évolution propre. L'Europe a donc une culture qui lui est propre. C'est une culture de l'Europe, des États membres, parce que chaque pays y apporte sa touche personnelle ; une culture que l'on doit, par exemple, différencier de ce que l'on nomme la culture américaine. À l'inverse des peuples européens, les Américains, qui n'ont pour ainsi dire pas ou peu

d'histoire commune, partagent aujourd'hui un même mode de vie – ce que ne partagent pas forcément les Européens, il suffit pour s'en rendre compte de comparer, par exemple, le rythme de vie français à l'espagnol - une même culture. La culture européenne aurait donc bien un double sens : histoire et héritage d'un côté, aspect artistique de l'autre.

L'action communautaire cherche aujourd'hui à donner du sens à cette culture européenne en mettant en valeur tout ce que ces vingt-cinq pays ont partagé et partagent encore. Cette promotion de la culture européenne, de ces bases communes, est nécessaire pour développer un sentiment d'appartenance à une même culture. Nous devons donc parler d'une culture des cultures. C'est la diversité culturelle de l'Union qui la différencie des autres continents et qui donne à la culture européenne une place à part.

La culture européenne existe, mais elle a une définition propre : un héritage commun, des évolutions nationales propres et une mise en valeur de cette pluralité.

**Guy Bono,**

*Député européen*

*Vice-président du Conseil régional*

*Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

## Pétition pour un Service Civil Européen

Pour donner corps à la citoyenneté européenne par un projet concret, le Mouvement européen demande la création d'un service civil européen. Ce service civil doit permettre à chaque jeune Européen qui le souhaite de s'engager dans un projet de solidarité (actions culturelles et de protection du patrimoine, actions de protection de l'environnement, actions humanitaires en terrain de crise en cas de catastrophes naturelles ou industrielles, actions de protection civile, actions associatives et sociales...) dans un autre pays que le sien.

Ce service, au sein d'équipes de jeunes volontaires d'origines et de compétences différentes, doit offrir à chaque jeune, étudiant ou en recherche d'emploi, l'opportunité de vivre une expérience



réellement européenne, de six à douze mois, au service d'une action collective sur le terrain de l'Union européenne. Cet "Erasmus de la solidarité" devra être reconnu par les pouvoirs publics nationaux comme expérience professionnelle qualifiante, cofinancé par l'Union européenne et officiellement sanctionné par un certificat reconnu dans toute l'Union européenne. Parce que nous souhaitons que chaque jeune européen ait l'opportunité concrète et réelle

de vivre une expérience dans un pays européen différent, nous demandons aux autorités nationales et européennes d'instituer un service civil européen, complémentaire des échanges universitaires.

Pour signer en ligne ce texte :

[www.mouvement-europeen.org](http://www.mouvement-europeen.org)

2000 DOCUMENTS  
DISTRIBUÉS !



Des centaines d'outils documentaires en provenance de la représentation de la Commission européenne et du Parlement européen à Marseille ont été distribués aux visiteurs tout au long de la journée.



**Isabelle Coustet,** directrice de la représentation du Parlement européen à Marseille a présenté les programmes culturels.

## LA MOBILITE EN EUROPE POUR LES JEUNES

**Marie-Line Fouillit,**

gestionnaire conseil à l'Agence Socrates-Leonardo France est venue rencontrer les enseignants et les jeunes afin de leur

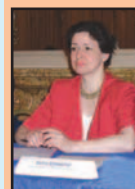


présenter le programme de mobilité Leonardo dont ils peuvent bénéficier, comme plusieurs milliers de jeunes chaque année, pour des placements ou des échanges partout en Europe.

"Pour renforcer le sentiment d'être citoyen européen, j'invite les jeunes à effectuer l'expérience d'une mobilité en Europe pour découvrir de nouveaux environnements, de nouvelles cultures".

Pour de plus amples renseignements :

[www.socrates-leonardo.fr](http://www.socrates-leonardo.fr)



L'intervention de **maître Bonnefoi** est disponible sur le site :

[www.ideesnouvelles.com](http://www.ideesnouvelles.com)